

Initiative nationale

“SYNDEAC,

IL EST TEMPS DE FRAPPER LES TROIS COUPS

Parce que les choses bougent

C'est ainsi. Il y a des mots, des expressions, voire des concepts qui "font" symbole, c'est à dire qui expriment et qui façonnent, qui témoignent et mettent en mouvement.

Pour l'art et la culture, "service public" appartient à cette catégorie si singulière, notamment depuis que Jean Vilar en a fait un étendard, un horizon, une ambition, mais d'abord une modalité essentielle de sa direction du TNP.

D'année en année, les choses bougent. Parfois même sans que nous en prenions conscience. Ce qui, à la longue, produit des tensions, des essoufflements. On finit alors par appeler cela une mutation, la fin d'un cycle, parfois même une crise.

Est-ce parce que ce siècle atteint l'"âge de raison" que nos interrogations prennent un tour apparemment nouveau ? Peut-être. Mais, plus sûrement, c'est parce que notre environnement est entré en contradiction avec nos convictions les plus profondément ancrées dans nos histoires individuelles et collectives. Certains mettent en cause la mondialisation. D'autres le (néo) libéralisme.

Peu importent les mots. Ils ne pèsent guère face aux maux. Écoutons plutôt Bernard Stiegler : *"Une société où les individus qui la composent n'ont plus la possibilité de participer, en particulier sur un plan symbolique et esthétique, n'a jamais existé par le passé. (...) À l'expérience sensible de l'individu, les industries culturelles ont substitué un conditionnement esthétique. (...) En privant les êtres humains d'individualité, la société hyperindustrielle engendre des troupeaux d'êtres en mal d'être. Cette misère symbolique conduit au dégoût de soi et on ne peut aimer les autres si on ne s'aime pas soi-même"*¹.

Parce que le syndeac est tourné vers l'avenir

Parce que le SYNDEAC est une organisation qui réunit des entreprises artistiques et culturelles étroitement liées au service public (ou même qui en constituent l'un des éléments) et les professionnels qui les dirigent, les initiatives qu'il prend doivent s'inscrire dans la double dimension que sont les enjeux de long terme et les exigences du moment.

Les trois séminaires qui seront organisés avant Avignon et notre intervention pendant le festival 2007 relèvent de cette logique fondatrice.

Acte I à Nantes

En première étape, nous avons donc placé les *"politiques publiques"* et le *"service public"* au centre des débats nantais le 26 mars 2007.

Il s'agit de revisiter notre patrimoine commun. De le confronter à la *"nécessité d'analyse historique des changements"* que Michel Simonot oppose justement à *"la nostalgie"*. Et de poursuivre : *"Ce Vilar statufié tant convoqué est un Vilar tronqué, détourné, coupé de son contexte ... historique et, plus grave encore, travesti. Vilar, au nom de l'Histoire, est transmué en « figure d'autorité » dont le propre est, par sa seule invocation, d'imposer des valeurs qui, du coup, n'ont plus à être justifiées. Elles deviennent des « vérités » ininterrogeables, car présentées comme des évidences"*².

Puisque *"analyse historique des changements"* il y a, il nous appartient de la conduire dans les deux directions qui s'imposent dans le moment présent.

- celle de l'art, des artistes et des œuvres d'abord dont les choix radicaux parfois, *"indisciplinaires"* de plus en plus souvent, génèrent des paradoxes d'autant moins aisés à assumer que les forces dominantes au

¹ Bernard Stiegler, *Le désir singulier*, propos recueillis par Jean-Christophe Planche, les Cahiers du Channel, n° 17, février 2005.

² Michel Simonot, *Une politique sans art*, Frictions, n° 11, premier trimestre 2007.

sein de nos sociétés cherchent à accréditer l'idée d'une universalisation consensuelle par le marché et ses "lois" et de l'occultation des antagonismes sociaux,

- celle du droit ensuite, qui traduit inéluctablement ces rapports de force, tout en étant de moins en moins régulateur, sous la pression d'une conception européenne du service public dont nous savons qu'elle est quelque peu éloignée de celle qui a contribué à forger les spécificités françaises.

Étonnante construction en effet que l'idée française de service public : pas de définition législative de référence, mais autorité incontestable d'une notion qui "met en acte" cet "intérêt général" mis en avant par les Lumières et les révolutionnaires de 1789 et ajusté au fil du temps.

Construction symbolique et réelle à la fois, alliance subtile et complexe de permanence et d'évolution, elle évolue tel un funambule sur le fil des tensions qui traversent et structurent notre société. "*Le vocable de « service public » évoque à la fois (ces) trois types de significations – institutionnelle, juridique, idéologique - qui interfèrent sans cesse et s'alimentent réciproquement*"³.

Il s'agit donc d'un continent à explorer et la notion nous est à ce point familière que nous avons tendance à la considérer comme une certitude universelle et intemporelle.

C'est l'enjeu de ce premier séminaire, mais c'est aussi l'un des enjeux d'une ambition à plus long terme.

En appeler - comme nous nous apprêtons à le faire - au vote d'une loi sur la culture (et non pas seulement sur le spectacle vivant), c'est affirmer que la représentation nationale est une sorte d'"*avant-garde*" et qu'elle doit assumer, avec les moyens politiques et juridiques qui sont les siens, sa part de désir de transformation du monde.

À la loi donc d'affirmer que l'art et la culture sont des ambitions nationales et que, à ce titre, toutes les collectivités publiques ont à se partager équitablement les responsabilités politiques et les missions qui en découlent.

Tel est le chantier. Il n'est pas interdit au public...

³ Jacques Chevallier, *Le service public*, Presses Universitaires de France (coll. *Que sais-je ?*), Paris, 1994 (pour la troisième édition).